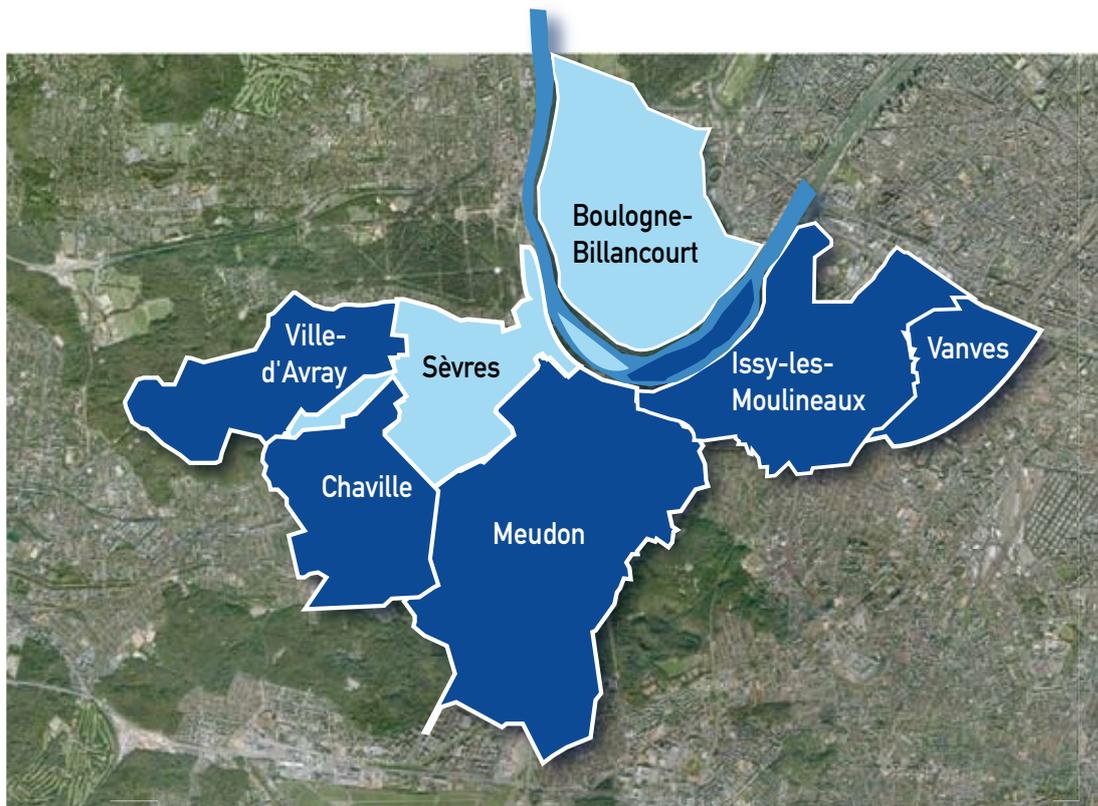


# Dossier de presse



## Fusion des communautés d'agglomération



Boulogne-Billancourt  
Chaville  
Issy-les-Moulineaux  
Meudon  
Sèvres  
Vanves  
Ville-d'Avray

Conférence de presse  
jeudi 27 novembre 2008

# Conférence de presse du jeudi 27 novembre 2008 au SEL 47 Grande Rue | 92310 Sèvres

- 11h30** Accueil par François Kosciusko-Morizet  
Maire de Sèvres  
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine
- Film de présentation du territoire  
et des enjeux de la future communauté d'agglomération
- Interventions de :
- André Santini**  
Président de la communauté d'agglomération Arc de Seine  
Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique
- Pierre-Christophe Baguet**  
Président de la communauté d'agglomération Val de Seine  
Député-maire de Boulogne-Billancourt
- Patrick Devedjian**  
Président du Conseil général des Hauts-de-Seine
- 12h00** Questions – réponses avec la participation de :
- Denis Badré**  
Sénateur-maire de Ville-d'Avray
- Bernard Gauducheau**  
Maire de Vanves
- Jean-Jacques Guillet**  
Maire de Chaville  
Député des Hauts-de-Seine
- Hervé Marseille**  
Maire de Meudon  
Vice président du Conseil général des Hauts-de-Seine
- 12h30** Cocktail

# un enjeu collectif

La fusion des communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine répond à une forte volonté de porter un projet collectif pour l'ensemble du territoire : vision partagée de l'avenir, cohérence des politiques publiques et mobilisation des villes autour de projets communautaires.

Face aux enjeux de ce territoire au plan local, la fusion d'Arc de Seine et de Val de Seine, constitue aujourd'hui une réelle opportunité, pour mieux répondre aux attentes des citoyens. C'est aussi un défi politique, institutionnel, financier et de mobilisation que s'apprête à relever cette nouvelle structure.

**Une vision commune.** Le lien est évident entre Arc de Seine et Val de Seine, dans l'appréhension des grands enjeux. Que ce soit pour les transports ou l'aménagement du territoire, Arc de Seine et Val de Seine adhèrent aux mêmes syndicats intercommunaux <sup>(1)</sup>. D'ores et déjà, en matière d'aménagement, les deux communautés se sont engagées dans la création d'une Société publique locale d'aména-

ment (SPLA), qui aura pour mission, à la demande des villes, ou de la future communauté d'agglomération, actionnaires, de réaliser des opérations d'aménagement.

*(1) Syndicat mixte des Côteaux et du Val de Seine pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT), Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du réseau de transports de l'ouest parisien (SMIRTOP)*



De gauche à droite, les hôtels de ville de Boulogne-Billancourt, de Chaville, d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon, de Sèvres, de Vanves et de Ville-d'Avray

**Une plus-value pour les habitants.** Avec ce projet, la future communauté veut répondre à la double exigence d'efficacité de l'action publique et d'une véritable ambition sociale. La mise en commun des projets, d'actions pilotes et la mutualisation des services des deux communautés rejailliront sur les habitants, leur aménageant les conditions d'une vie quotidienne plus agréable.

**Une proximité renforcée.** Faire en sorte que les rues soient encore plus propres, les encombrants ramassés, l'éclairage public en fonctionnement ou le réseau d'assainissement des eaux usées en parfait état de marche... c'est agir au quotidien pour l'ensemble des citoyens de ce bassin de vie. Et les services ne sont proches que s'ils répondent aux attentes des habitants, avec performance et réactivité.

**Des compétences optimisées.** Avec des compétences globalement homogènes, la mutualisation des services et des moyens vont permettre de réaliser des écono-

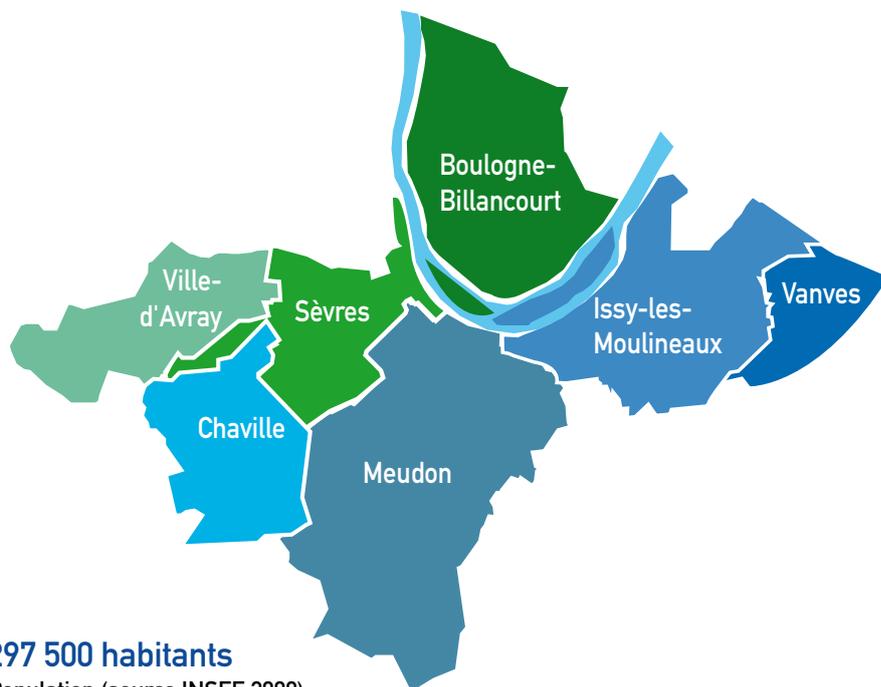
mies d'échelle, tandis que des groupements de commandes simplifieront la gestion des achats publics. Les compétences de la nouvelle structure seront celles que lui confère obligatoirement la loi (aménagement du territoire et des transports, équilibre social de l'habitat et politique de la ville, développement économique). Elle exercera également des compétences optionnelles transférées par les communes (notamment, l'environnement, l'aménagement et l'entretien de l'espace public, la collecte des déchets, la gestion des équipements culturels et sportifs phares) ainsi que des compétences facultatives.

Fusionner, c'est miser sur l'équilibre. Equilibre entre zones urbaines et espaces verts. Equilibre entre zones d'activités et espaces de vie sociale. Equilibre entre qualité résidentielle et attractivité économique.

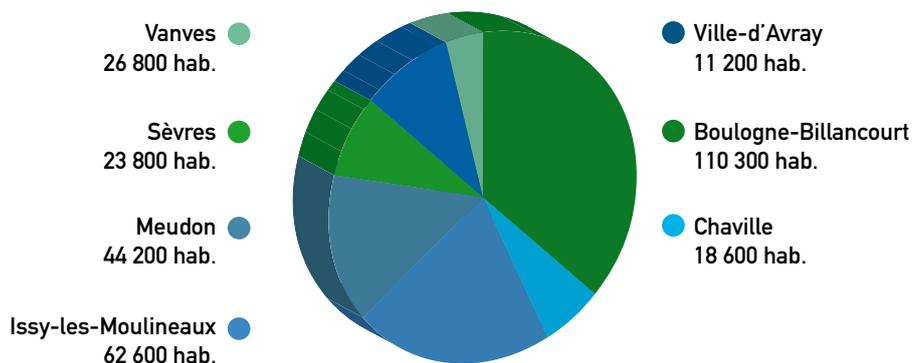
Fusionner, c'est l'opportunité de conforter l'identité de ce pôle tertiaire majeur en Île-de-France et dans les Hauts-de-Seine à la pointe de l'innovation.

# un territoire cohérent

Les sept communes qui constituent cette nouvelle entité sont à la fois empreintes d'un passé historique remarquable et marquées, plus récemment, par une importante mutation urbaine et économique donnant à ce territoire une véritable cohérence et une dynamique d'innovation.



→ **297 500 habitants**  
Population (source INSEE 2008)



→ **32,38 km<sup>2</sup>** dont **36 %** de forêts et d'espaces verts

Superficie en hectares (ha)	
Boulogne-Billancourt	616 ha.
Chaville	355 ha.
Issy-les-Moulineaux	450 ha.
Meudon	990 ha.
Sèvres	319 ha.
Vanves	153 ha.
Ville-d'Avray	353 ha.

→ **137 982** résidences principales, dont 24 840 logements sociaux

→ **160 000** emplois

→ **20 000** entreprises

→ **30** gares (Métro, RER, SNCF, transilien)

→ **2,5 millions** de m<sup>2</sup> de bureaux

→ **285 km** de voirie

→ **256,2 km** de réseau d'assainissement

→ **4,78%** de taux de chômage (au 30 juin 2008) (Val de Seine et Arc de Seine)

→ **Taxe professionnelle**

Arc de Seine	12,71 %
Val de Seine	9,16 %

→ **Taxe d'enlèvement** des ordures ménagères

Arc de Seine	4,06 %
Val de Seine	4,64 %

# une proximité renforcée

Bâtir une communauté d'agglomération au service de chaque habitant et entreprise ; mettre en valeur les différences et les atouts de chaque ville en offrant des services de proximité performants, tels sont les fondements de cette fusion. Le rapprochement des deux intercommunalités est une réponse au besoin de cohérence, et de continuité au sein d'un même bassin de vie.



Place de la République (Vanves)

Les habitants sont au coeur d'un réseau d'équipements et de services à la fois dense et de qualité. Dans tous les domaines d'intervention, une stratégie de proximité viendra compléter l'action des sept villes afin de mieux répondre aux attentes des habitants.

## Donner de la cohérence à l'espace public.

Au-delà de l'élimination et de la valorisation des déchets, de l'assainissement des eaux usées et pluviales, de l'entretien et de l'éclairage public de la voirie, l'aménagement de l'espace public a un impact fort sur le cadre de vie. Les partis-pris dans ce domaine impactent fortement l'image du territoire et son attractivité résidentielle ou économique. Tout comme Arc de Seine, sensible à l'importance de cet enjeu, Val de Seine s'est engagée dans la rénovation totale de son réseau d'éclairage public, dans le cadre d'un Partenariat public-privé (PPP) exemplaire portant sur la fourniture d'énergie positive, l'exploitation et la maintenance de 8 000 points lumineux, le remplacement de 70 % des équipements actuels ainsi que la mise en lumière de 51 sites.

La nouvelle agglomération ambitionne une montée en gamme du paysage urbain par des aménagements de l'espace public de grande qualité esthétique et paysagers. La cohérence du territoire passe par le respect des particularismes : secteurs urbains denses, quartiers pavillonnaires verdoyants, zones historiques, quartiers d'affaires...

**Animer la vie culturelle.** Depuis 2005, la mise en réseau des conservatoires de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray a permis d'élargir l'offre et la qualité de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre mais aussi de mutualiser moyens et ressources. Val de Seine dispose de structures identiques qui enrichiront ce dispositif, notamment grâce au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Boulogne-Billancourt. La mise en réseau d'équipements culturels est une nouvelle étape qui aura pour conséquence une unification des tarifs pour les habitants de l'ensemble du territoire communautaire. Enfin, l'intérêt communautaire du Cube, premier centre de création numérique (Issy-les-Moulineaux) ou du pôle multimédia de l'Espace Landowski (Boulogne-Billancourt) sera renforcé avec le déploiement de ses activités de médiation et de partenariat avec les villes.



Le Cube (Issy-les-Moulineaux)

**Promouvoir les pratiques sportives.** Si la forêt domaniale de Meudon et celle de Fausses-Reposes s'offrent spontanément aux activités de pleine nature, l'organisation des pratiques sportives se développe autour de deux axes : soutenir la compétition de haut niveau comme l'équipe féminine de handball labellisée Haut niveau communautaire par Arc de Seine ; valoriser le sport pour tous, via les associations telles que l'ACBB, plus important club omnisports français à Boulogne-Billancourt. Outre les infrastructures d'intérêt communautaire existantes comme le Parc nautique de l'île de Monsieur (Sèvres) ou le Palais des sports Robert-Charpentier, 3<sup>e</sup> surface sportive d'Europe (Issy-les-Moulineaux), les 12 hectares du complexe sportif Marcel-Bec (Meudon) représentent une perspective de développement majeure pour la nouvelle agglomération.

**Bien-être et qualité de vie pour tous.** Dans cette logique de proximité, il s'agira également de mettre en place une action encore plus efficace en faveur des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (PMR), de renforcer la concertation des actions menées et de créer une synergie entre associations. De nombreux aspects de l'action en faveur du handicap sont en effet de compétence communautaire, comme les services à la personne, le transport adapté, le développement du sport adapté, les actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées.



Parc nautique de l'île de Monsieur (Sèvres)

# un territoire d'exception aux portes de Paris

Espaces verts, transports, logements, autant de secteurs recelant de multiples atouts dont la combinaison confère à la nouvelle communauté d'agglomération une identité à nulle autre pareille au sein du département. Une identité forte fondée sur la qualité de vie et la modernité des infrastructures qui renforcent l'attractivité du territoire.



Etang (Ville-d'Avray)

**Le poumon vert de la petite couronne.** Les 297 500 habitants de ce territoire bénéficient d'un cadre de vie remarquable. Réunies sur un espace de 3 238 ha, les sept communes disposent de 1 163 ha d'espaces verts et de forêts, soit 36 % de la superficie totale (44 % rien que pour Chaville). Ainsi, la nouvelle communauté d'agglomération se trouve-t-elle dotée d'un patrimoine naturel d'une richesse rare.

Aux forêts domaniales de Meudon et de Faus-ses-Reposes s'ajoutent les nombreux parcs, jardins et squares: parc des Étangs de Corot à Ville-d'Avray, Frédéric-Pic à Vanves, terrasse de l'Observatoire ou parc du Tronchet à Meudon, parc Brimborion à Sèvres, Rothschild ou le musée Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt... Ceux-ci embellissent les sept communes qui cumulent 14 fleurs au concours national des villes et des villages fleuris, avec notamment Meudon qui entre dans le club fermé des « 4 fleurs ».



Etang et forêt (Meudon)



Parc Rothschild (Boulogne-Billancourt)

un **territoire d'exception**  
aux portes de Paris

**Les transports en commun, un enjeu majeur.** Avec 30 gares et stations desservies par trois lignes sur le réseau Transilien, cinq lignes de métro, le T2, six réseaux de bus locaux, la couverture du territoire en transports en commun est aussi un atout majeur. L'amélioration de la qualité de service sur l'ensemble des réseaux et le développement de nouveaux projets ne peuvent qu'être renforcés par la constitution de cette nouvelle entité. La pertinence territoriale permettra à la nouvelle communauté d'agglomération d'influer de manière forte sur les projets franciliens d'infrastructures programmés ou envisagés sur son territoire et à proximité. C'est le cas du projet de Rocade-Métro.



T2 (Sèvres → Issy-les-Moulineaux)



Immeuble d'habitation (Issy-les-Moulineaux)

**Une politique forte en faveur de l'habitat.** Avec 137 982 résidences principales et 24 840 logements sociaux, le territoire de la nouvelle communauté d'agglomération comprend un panel diversifié en matière d'habitat (accession, location, logement social, etc.). Déjà engagées dans les politiques en faveur du logement, les deux communautés réunies vont poursuivre et accentuer leurs efforts pour mieux répondre aux préoccupations des habitants et assurer une réelle mixité sociale sur le territoire. Ainsi, dans le cadre d'un Programme local de l'habitat (PLH), Arc de Seine a programmé, sur six ans, 300 nouveaux logements sociaux par an et Val de Seine 325 logements. La priorité est donnée au logement intermédiaire sur la Zac Seguin-Rives de Seine de Boulogne-Billancourt.

# un aménagement durable

Depuis plusieurs années, les deux communautés d'agglomération sont engagées dans des démarches de développement durable, ce qui permettra d'enrichir les pratiques et de réaliser un Agenda 21 exemplaire.



Green Office de Bouygues Immobilier (Meudon)



Berges de Seine (Meudon)

## Faire face au changement climatique et lutter contre les nuisances

Les outils existants permettront de mener rapidement des actions. Ainsi, Arc de Seine Energie, seule Agence locale de l'énergie labellisée par l'Union européenne dans le département, accompagnera et impulsera les projets tandis que les permanences locales de son espace info énergie seront étendues à chaque ville afin d'informer le public. Cette sensibilisation s'appuie sur l'expérience de la Maison de la nature.

La lutte contre toutes les formes de pollution et de nuisance est au cœur des préoccupations environnementales. A partir de l'établissement de deux cartographies du bruit, un plan d'action est à définir. De même, un dispositif concerté d'alerte sur la qualité de l'air est déjà en place permettant d'informer presque en temps réel les habitants en cas de pic de pollution.

## Pour un habitat durable

Depuis deux ans, Arc de Seine propose d'aider financièrement, sous forme de subventions, ses habitants. Il s'agit de prendre en charge la moitié des coûts de main d'œuvre pour des travaux liés à l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables (chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné, capteur solaire photovoltaïque, pompe à chaleur géothermique).

D'autre part, la communauté d'agglomération peut accompagner les projets des bailleurs sociaux et/ou privés visant la qualification « habitat et environnement ». A Boulogne-Billancourt, l'application de la Haute qualité environnementale est une priorité. Dans l'un des premiers projets urbains de France (ZAC Seguin-Rives de Seine), tous les immeubles auront une certification environnementale supérieure à la moyenne. Le territoire comprend en outre de nombreux immeubles ou équipements HQE (Haute qualité environnementale) ou THQE (Très haute qualité environnementale) : des structures de petite enfance, des écoles, des immeubles de bureaux (EOS et la tour Mozart à Issy-les-Moulineaux, le Green Office de Bouygues Immobilier à Meudon, le projet de Non-Tour de Jean Nouvel à Boulogne-Billancourt).



Le projet de Non-Tour de Jean Nouvel sur le Trapèze Ouest-ZAC Seguin-Rives de Seine, Boulogne-Billancourt

### Faciliter les déplacements

Un schéma directeur des liaisons douces, en lien avec le schéma départemental, sera mis en place permettant un partage de la voirie entre les automobilistes, les transports en commun, les piétons et les deux-roues motorisés ou non. La promotion de l'utilisation de moyens de transport propres est aussi envisagée avec l'extension du réseau Vélib' hors de Paris et l'installation des stations Vel'Abri 92 dans le cadre du plan vélo du Conseil général des Hauts-de-Seine.

### Une valorisation de l'environnement

Avec 36 % de son territoire occupés par la forêt, les parcs, les squares et les jardins, la nouvelle communauté d'agglomération dispose d'un patrimoine vert exceptionnel. Un partenariat devra être engagé avec le Conseil général des Hauts-de-Seine pour l'aménagement des berges de Seine et la valorisation de ce patrimoine vert (schéma des parcours buissonniers, gestion des espaces naturels sensibles...).

### Une gestion au quotidien des déchets

Au-delà d'une mutualisation des coûts de ramassage et de gestion des déchets ménagers, Arc de Seine et Val de Seine disposent d'un réseau de points de collecte « ma déchèterie mobile »<sup>®</sup>. Ce système permet aux habitants de bénéficier des points de collecte plus proches de chez eux et en nombre plus important.

# une forte attractivité économique

Par la fusion des communautés Arc de Seine et Val de Seine, un nouvel acteur économique majeur voit le jour. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 20 000 entreprises, 160 000 emplois, 2,5 millions de m<sup>2</sup> de bureaux.



Immeuble EOS, futur siège de Microsoft (Issy-les-Moulineaux)

Cette nouvelle entité entend mener de front deux objectifs de taille :

→ renforcer sa présence déjà forte dans le secteur de l'innovation (médias/technologies de l'information et de la communication).

→ devenir un pôle d'attractivité économique et un bassin d'emploi incontournables.

## Un territoire au cœur de l'innovation.

Démontrer qu'il est possible aujourd'hui pour un acteur public de faciliter la mise en réseaux, d'offrir son territoire comme terrain d'expérimentation et de jouer un rôle de coordination, tel est l'objectif de la future communauté d'agglomération. Arc de Seine s'est déjà inscrite dans cette démarche en encourageant les initiatives émanant de l'ensemble des acteurs (centres de recherches, universités, entreprises et pouvoirs publics) et en développant une politique volontariste de mise en réseau autour du Boss Club, du Club des AS et des Matinales de l'innovation. En Val de Seine, sont en cours de création une pépinière d'entreprises et une nouvelle zone artisanale.

## Deux secteurs d'influence : les TIC, les médias et la communication.

Le territoire de la future communauté, née de la fusion d'Arc de Seine et Val de Seine, rassemble à lui seul la majorité des médias télévisés français : TF1 à Boulogne-Billancourt mais également France 4 et Canal+ implantés à Issy-les-Moulineaux, comme France 5 et Arte ou France 3 Ile-de-France à Vanves, sans oublier Eurosport, France 24, BFM...

Les entreprises TIC y détiennent également une place prépondérante : France Telecom R&D, HP, Cisco Systems, Bouygues Telecom, Microsoft, Intel, Gemalto, ESR, Mathworks, Vivendi Games, SFR, TBWA, BDP, Young & Rubicam. Une identité forte, que la future entité entend affirmer, afin de renforcer son image de seul pôle innovant et performant en France.

une forte  
**attractivité** économique



Meudon Campus avec SFR et Géralto (Meudon)

### Un tissu dense de TPE/PME/PMI.

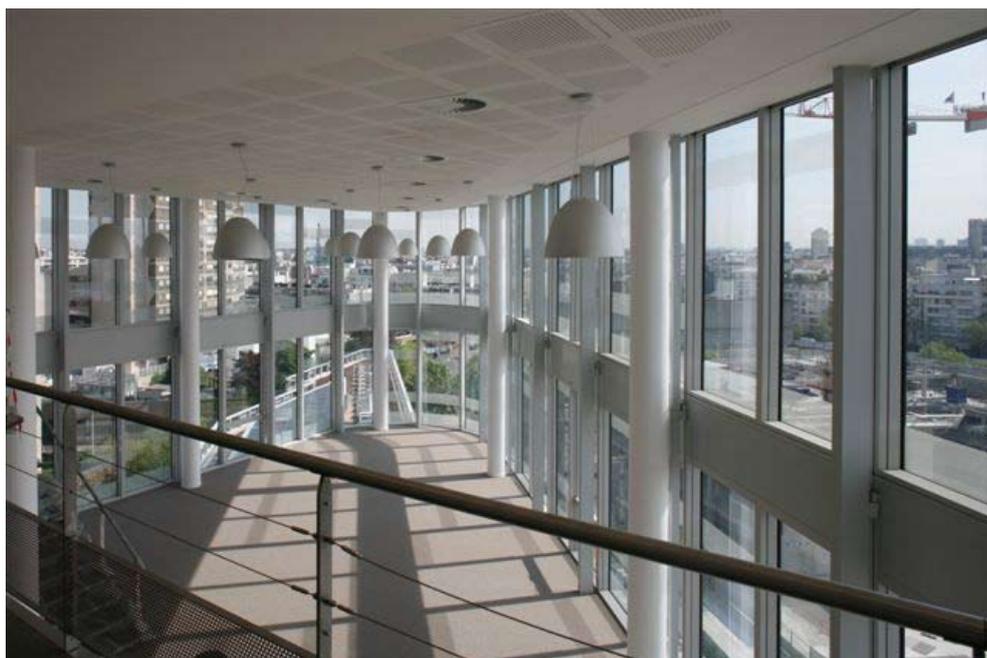
Avec environ 70 % d'entreprises de moins de dix salariés, la nouvelle entité constituera un espace économique exceptionnel fondé sur l'esprit d'initiative. Fortement implanté sur les deux territoires, le réseau de PME/PMI apporte un dynamisme incontestable.

### Une puissance économique incontournable.

Situé à deux pas de La Défense, ce territoire se positionne au même niveau que ce quartier d'affaires en matière d'emplois (160 000 salariés pour Arc de Seine / Val de Seine contre 150 000 pour La Défense) et d'implantation d'entreprises (2 500 000 m<sup>2</sup> de bureaux contre 3 000 000 m<sup>2</sup> à la Défense). Au-delà de son dynamisme économique, les entreprises y trouveront une attractivité forte en matière fiscale et un cadre de vie incomparable. Avec 1,3 milliard d'euros de base de taxe professionnelle, la future entité sera dans le peloton de tête des communautés d'agglomération de France.

### Puissance, performance, innovation.

Trois atouts, trois objectifs qui font de la fusion d'Arc de Seine et Val de Seine un acte fort et prometteur pour l'avenir économique de la région parisienne.



Futur siège de L'Équipe (Boulogne-Billancourt)

# un territoire de projets

Traversé de part et d'autre par la Seine, le territoire né de la fusion entre Arc de Seine et Val de Seine est source de projets urbains ambitieux.



ZAC Seguin - Rives de Seine (Boulogne-Billancourt)

**L'île Seguin et les terrains Renault, symboles d'équilibre.** Aujourd'hui en plein renouveau, ce cœur de territoire représente un potentiel important en matière de développement urbain. Forts de leur potentiel, l'île Seguin et les terrains Renault sont le centre de toutes les attentions des élus locaux qui entendent y créer un lieu de vie économique, culturel, social et environnemental. L'idée est de profiter de cette opération de réaménagement pour centraliser les talents créatifs et concevoir, dans la continuité de la Vallée de la Culture (projet porté notamment par le Conseil général des Hauts-de-Seine), un lieu de ressources et d'expressions culturelles.

## Le tourisme en ligne de mire.



Observatoire de Meudon

Des musées (Rodin à Meudon, les années 30 à Boulogne-Billancourt, la Céramique à Sèvres, la Carte à jouer à Issy-les-Moulineaux...), des parcs et jardins (Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, Frédéric-Pic à Vanves, Etangs de Corot à Ville-d'Avray...), des sites historiques (l'Observatoire de Meudon, Cité Michelet à Vanves, l'église Notre-Dame à Boulogne-Billancourt, séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux...), le territoire peut être fier de son patrimoine. L'objectif est de valoriser, grâce à la création d'un véritable pôle touristique, l'ensemble des richesses locales et ainsi, contribuer à l'identification d'un espace chargé d'histoire.



Vallée de la Culture

**La Seine : atout du territoire.** La Seine devient le lien privilégié de nombreux projets culturels au cœur de la Vallée de la Culture. Des chantiers urbains sont en cours ou à l'étude : aménagements des anciennes friches industrielles (Meudon-sur-Seine, Zac Bords de Seine, Seine Ouest à Issy-les-Moulineaux, Zac Seguin - Rives de Seine de Boulogne-Billancourt et requalification urbaine du quartier du Pont-de-Sèvres), de la voirie (création d'un boulevard urbain sur la RD7...) sans oublier les berges aménagées en lieux de promenade à pied ou à vélo, dans un environnement protégé.

### Un axe naturel de déplacements.

Le corridor de la Seine est l'axe naturel des transports en commun à l'échelle du département. Le succès du T2 l'a démontré et son prolongement permettra de renforcer son attractivité. Voguéo doit être étendu à l'ouest de Paris : la navette fluviale sera pertinente pour les déplacements à travers notre territoire mais également vers Paris. Les ponts de Seine sont également le lieu de traversée de lignes de bus Mobilien qui deviennent de plus en plus performants pour relier les deux rives.

A l'échelle du territoire, ces lignes doivent être complétées par des lignes en site propre pour assurer les interconnexions avec les modes lourds : c'est le principe même du transport en commun en site propre (TCSP) Val de Seine, qui relie Meudon Campus à la Zac Seguin - Rives de Seine en traversant l'île Seguin ou du projet de câble-car entre Meudon-Bellevue et la station Brimboration du T2.

### Equilibre, cohérence, innovation...

Trois mots-clés qui fondent chaque projet et offrent aux 297 500 habitants de la nouvelle communauté d'agglomération, la garantie d'un cadre de vie agréable, durable et performant.



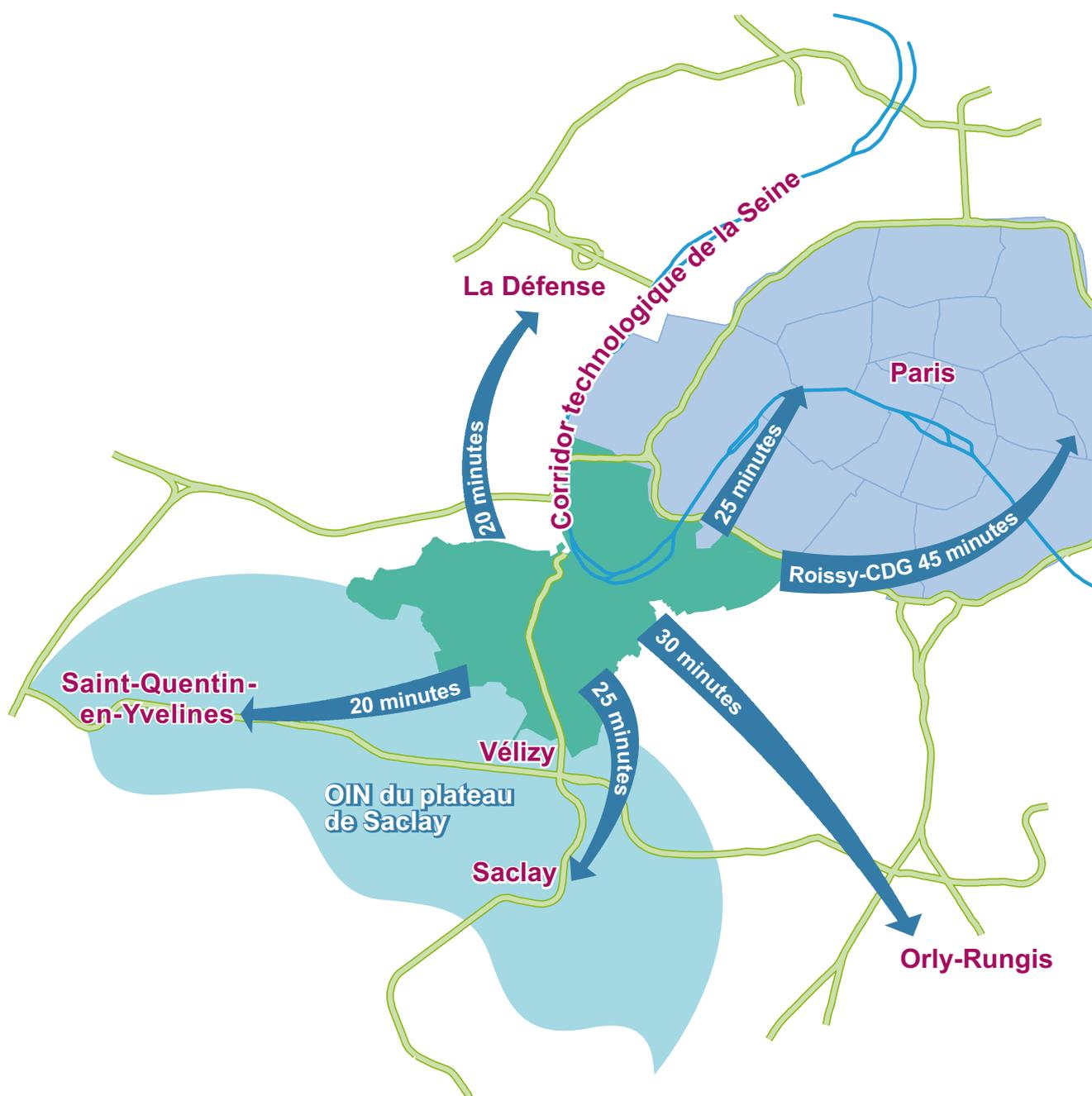
Sèvres

# une communauté au cœur de l'actualité

**Un acteur reconnu du Grand Paris.** La fusion des communautés d'agglomération d'Arc de Seine et de Val de Seine s'inscrit parfaitement dans le projet du Grand Paris voulu par le Président de la République.

Outre la volonté de démultiplier les politiques publiques sur son propre territoire au bénéfice de ses 297 500 habitants, cette nouvelle entité ambitionne de travailler en synergie avec tous les pôles structurants de la région parisienne. Au nom de l'excellence métropolitaine, il s'agit en fait de privilégier une logique d'organisation polycentrique fondée sur les grands pôles économiques de la Région.

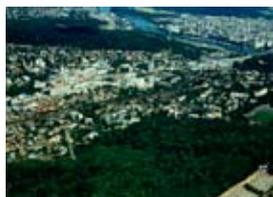
**Un lien naturel entre Paris et le plateau de Saclay.** La nouvelle communauté d'agglomération devient un lien géographique naturel entre la capitale et l'opération d'intérêt national (OIN) du plateau de Saclay. Les entreprises et les laboratoires de ce premier centre français de recherche pourront ainsi bénéficier du potentiel d'innovation, de haute technologie et des infrastructures d'accueil de la nouvelle communauté d'agglomération. Il s'agit de dessiner la métropole de demain : une métropole avec son rythme, ses spécificités mais qui met en œuvre des actions innovantes favorisant la qualité de vie, l'activité économique, la création d'emplois et donc les richesses nécessaires à assurer la solidarité entre nos concitoyens et construire l'avenir.



## crédits photos



→ Arc de Seine/Ville de Ville-d'Avray  
Cédric Helsly



→ Gérard Halary  
SAEM Val de Seine Aménagement



→ Bureau Betak

→ Toutes les autres photographies  
sont à mettre au crédit des villes  
de Boulogne-Billancourt, Chaville,  
Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres,  
Vanves et Ville-d'Avray, ainsi qu'à la  
communauté d'agglomération Arc de Seine

## contacts presse

Alexia Dana  
alexia.dana@mairie-boulogne-billancourt.fr  
01 55 18 40 66

Mathieu Gratiot  
Mathieu.GRATIOT@ville-issy.fr  
01 41 23 82 53